



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR A L'ARC
COMITE RÉGIONAL NOUVELLE AQUITAINE
COMITE DEPARTEMENTAL DES DEUX-SEVRES
LA COMPAGNIE DES ARCHERS
DE LA TRÉMOÏLE - THOUARS
<http://archersdelatremoille.fr>



Nous avons le plaisir de vous accueillir les 22 et 23 janvier 2022 pour le

CHAMPIONNAT DES DEUX-SEVRES DE TIR EN SALLE A 18M

(Sélectif au championnat régional et de France)

Au Gymnase de SAINT VARENT (39, Avenue des Platanes)

La compétition se déroulera dans les conditions sanitaires dictées par les directives gouvernementales locales et fédérales du moment. Le pass sanitaire sera obligatoire pour toutes personnes de plus de 12 ans.

Déroulement	Samedi 22 janvier	Dimanche 23 janvier
Ouverture du Greffe	9h00	9h00
Entraînement sur cible 30 mn	9h30	9h30
Contrôle du matériel pendant l'entraînement		
Début des tirs	10h00	10h00
Phases finales	14h00	14h00
Résultats	17h30	17h30
Arbitres	BOISUMEAU Alain	COUSSOT Claudine
	HEURTAULT Pascal	DAHAIIS Tony
	PIERRE Sébastien	ROYER Christian
Arbitre stagiaire	SALARD Ludovic	

Engagements individuels : Adultes : 8 € - Jeunes : 5 €

Équipes : A déclarer au greffe lors de l'engagement individuel

Récompenses : Aux trois premiers de chaque catégorie en individuel et aux premiers par équipe.

Le samedi 22 janvier

Règlement du concours	Cadet BB		Poussins		Benjamin		Minime		Cadets CL		Junior CL		Junior CO		S3 CL		S3 CO	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
Nbs Qualifiés	1			3	3	6	3	5	6	6	3	6	1		3	4	1	4
Qualifications	BL Ø60		BL Ø80		BL Ø60		BL Ø60		TR Ø40		TR Ø40		TR Ø40		TR Ø40		TR Ø40	
Finales	TR Ø60		BL Ø80		TR Ø60		TR Ø60		TR Ø40		TR Ø40		TR Ø40		TR Ø40		TR Ø40	
Entrée en phase finale				1/2	1/2	1/4	1/2	1/4	1/4	1/4	1/2	1/4			1/2	1/2		1/2

Le dimanche 23 janvier

Règlement du concours	Scratch BB		Senior1 CL		Senior2 CL		Senior1 CO		Senior2 CO	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
Nbs Qualifiés	4	8	2	7	7	12	3	3	2	8
Qualifications	BL Ø40		TR Ø40		TR Ø40		TR Ø40		TR Ø40	
Finales	TR Ø40		TR Ø40		TR Ø40		TR Ø40		TR Ø40	
Entrée en phase finale	1/2	1/4	F	1/4	1/4	1/8	1/2	1/2	F	1/4

Une sélection est effectuée selon le classement établi sur les trois meilleurs scores réalisés entre le 1/10/2021 et le 11/01/2022

QUELQUES INFORMATIONS :

Tenue blanche ou club obligatoire.

Chaussure de sports obligatoire dans le gymnase. **Animaux interdits**

Licence 2022 papier, dématérialisée ou par pièce d'identité

RESTAURATION : Selon la déclinaison des mesures sanitaires pour le sport du 3 janvier au 24 janvier 2022, « elle est interdite dans les autres établissements recevant du public, notamment dans les espaces culturels et sportifs (buvettes, loges), lors des moments de convivialité, des réunions associatives, des réceptions diverses ». **En attente d'instruction de la FFTA**

INSCRIPTIONS A VALIDER SUR LE LIEN CI-DESSOUS AVANT MARDI 18 JANVIER 2022

<https://forms.gle/YVFkFvvr2LWUZw8e6>

ou le site du comité départemental 79

<https://tiralarc79.jimdofree.com/nos-comp%C3%A9titions/salle/>

Puis vous cliquez sur l'icône « préinscription »

N'hésitez à consulter régulièrement le site du Comité départemental pour suivre l'évolution de votre sélection à ce championnat.

